LIFE COEX

LE CHIEN DE PROTECTION

Une aide efficace

Le projet LIFE-COEX

Le conflit entre les grands prédateurs et les activités d'élevage de bétail a toujours été la cause principale de la persécution des prédateurs par l'homme. Dans le passé, ce type de conflit, ainsi que la fragmentation de l'habitat naturel, a conduit à la disparition des loups loups et à la régression des ours dans la plupart des zones où ils vivaient. Cependant, on a déjà assisté à des cas de coexistence pacifique entre ces animaux et l'homme grâce à des méthodes de protection adaptées. Le projet LIFE COEX a été mis en place pour tenter d'améliorer la coexistence entre les activités humaines et les grands carnivores grâce au développement de conditions réglementaires et socio-économiques nécessaires pour apaiser ces situations de conflit dans les zones cibles. Le projet a débuté en octobre 2004 et va continuer jusqu'en septembre 2008. Il concerne 5 pays d'Europe du Sud (le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et la Croatie) et implique 18 organismes. Le projet LIFE COEX vise à promouvoir la conservation du loup et de l'ours, espèces prioritaires pour le réseau Natura 2000 (Directive Habitat), ainsi que la coexistence harmonieuse entre ces espèces et leur environnement. Toutes les actions de ce projet sont conformes aux principes fixés par ce réseau et ont pour but de permettre la réalisation de ses objectifs. Life Coex cherche également à faire accepter ces principes par le grand public.

Pour en savoir plus: www.life-coex.net

PARTENAIRES

Faculdade de Cências - Universidade de Lisboa

Grupo Lobo - Portugal

Escola Superior Agrária - Instituto Politécnico de Castelo Branco - Portugal

Ministerio de Medio Ambiente - Spain

Fundación Oso Pardo - Spain

Veterinarski fakultet, Sveuciliste u Zagrebu Croatia

Ministarstvo Poljoprivrede Sumarstvai Vodnoga Gospodarstva - Croatia

WWF France - France

Fonds d'Intervention Ecopastoral - France

Ferus - France

Associacion pour la Cohabitation Pastorale - France

Association Pays de l'Ours - ADET - France

Legambiente - Italy

Parco Nazionale Gran Sasso e Monti della Laga - Italy

Parco Nazionale d'Abruzzo, Lazio e Molise - Italy

Parco Nazionale della Majella - Italy

Provincia di Terni - Italy

Provincia di Perugia - Italy

Istituto di Ecologia Applicata
Via Cremona, 71 - 00161 Roma
tel. e fax: +39.06.4403315
web: www.ieaitaly.org
iea@ieaitaly.org

LIFE04NAT/IT/000144
www.life-coex.net

Protéger le troupeau des prédateurs

De façon générale, la gravité des dommages dépend de l'exposition du bétail aux prédateurs.
Quand les animaux domestiques sont élevés sans mesure de protection le risque de subir des attaques de la part des prédateurs est très élevé, spécialement pour les moutons. Ce risque s'accentue si le bétail se trouve à proximité d'un milieu boisé ou semi-boisé. L'absence de surveillance accroît l'exposition des animaux à la prédation.

En présence de prédateurs tels que le loup, l'ours ou le chien divaguant, la prédation sur le bétail peut-être réduite grâce à des techniques d'élevage et des mesures de prévention spécifiques :

- La présence du berger peut décourager les prédateurs au moins durant la journée, en zone découverte hors mauvais temps.

- L'utilisation de chiens de protection, comme le chien Patou, offre une bonne protection. En effet, ce type de chien est utilisé depuis des siècles pour la protection des troupeaux. L'efficacité du chien est optimale lorsqu'elle est combinée avec la présence d'un berger ou d'une clôture.

- Le parquage dans des clôtures traditionnelles (fils de fer, bois ou pierres) peut aider à la surveillance et à prévenir les mouvements incontrôlés du bétail, mais il ne permet pas toujours d'éviter l'entrée des prédateurs. Pour cela, les parcs électriques sont plus efficaces.

Le chien de protection des troupeaux : un assistant digne de confiance

Qu'est-ce qu'un chien de protection ?
Un chien de protection est un chien qui reste en permanence avec le troupeau et le protège contre les prédateurs tels que les loups, les ours, les renards ou les chien errants. Il est généralement calme, ne perturbe pas le troupeau, mais est attentif à l'approche de tout intrus ou de toute situation particulière.
En France, il y a une seule race de chiens de protection que l'on nomme le « Montagne des pyrénéens » ou le « Patou ».

Chien de protection, chien de conduite
A l'inverse du chien de conduite qui est utilisé pour regrouper, déplacer le troupeau sous les ordres du berger et ne reste jamais seul avec le troupeau ; le chien de protection a un fonctionnement plus autonome, il n'a pas besoin de la présence du berger pour travailler. Il vit en permanence avec le troupeau avec lequel il développe un attachement très fort.

Pourquoi utiliser un chien de protection ?

Les chiens de protection ont été utilisés par les bergers pendant des siècles et font partie de l'élevage extensif traditionnel des pays méditerranéens. C'est un moyen efficace et sûr de protéger les troupeaux. On a montré que l'utilisation de chiens de protection qualifiés pouvait réduire les dommages causés par les grands prédateurs dans certains cas jusqu'à 100%.

Comment se comporte le chien de protection avec les prédateurs ?

Le chien de protection contrôle l'approche des prédateurs en aboyant !! Il leur fait face pour les éloigner des troupeaux. La seule présence du chien de protection est dissuasive et peut suffire à tenir à distance les prédateurs sans qu'une confrontation directe aie lieu avec eux. Les aboiements alertent le berger qui peut intervenir en complément.

Premiers rencontres avec les prédateurs
Un chien inexpérimenté peut répondre avec hésitation ou même avec peur lors de sa première rencontre avec un prédateur, mais lors des rencontres suivantes il réussira à l'éloigner. L'expérience est fondamentale pour tous les chiens.

Le rapport entre le chien de protection et le bétail domestique
Le chien de protection entretient normalement des rapports amicaux avec les animaux qu'il protège. Ces rapports se traduisent par de l'indifférence, du léchage et de l'olfaction. Généralement soumis, un chien adulte peut extérioriser un tempérament plus affirmé lors de la défense de sa nourriture ou en cas d'agressivité des animaux. Il est important que les animaux à protéger soient habitués à la présence et à l'activité d'un chien.

Combien de chiens de protection sont nécessaires ?

Le nombre de chiens nécessaire pour une protection efficace dépend de plusieurs facteurs : le type de bétail et le nombre de bêtes ; le type de prédateurs, leur nombre et l'intensité de leur prédation ; les caractéristiques des pâturages et le type d'élevage en vigueur.

Si plusieurs chiens doivent être utilisés sur un même troupeau, il est important que ces derniers soient complémentaires. Pour ce faire, un des éléments de réussite consiste à individualiser la mise en place de chaque chien.

Comment avoir un chien de protection efficace ?

Pour améliorer la probabilité d'avoir un chien efficace, il faut d'abord bien sélectionner les parents. Idéalement, ceux-ci doivent être des chiens en activité, ce qui permet d'évaluer leur efficacité. Les chiens doivent être en bonne santé, d'une bonne conformation et exempts de défauts héréditaires sérieux tels qu'une dysplasie de la hanche ou un problème de mâchoire. Dans le choix d'un chiot, il faut aussi faire attention à ce qu'il soit en bonne santé et sans défaut.
En ce qui concerne son comportement, il faut aussi choisir un chiot qui n'est ni trop actif ni trop timide. Le choix du sexe du chien est une question de goût personnel, car il ne semble pas y avoir de différence d'efficacité entre les mâles et les femelles.
Il est nécessaire d'habituer le chien, dés son jeune âge, aux animaux qu'il protègera une fois adulte. L'élevage adéquat du chiot est une étape essentielle si l'on veut qu'il devienne un bon gardien. Elever un chien de protection nécessite d'y consacrer du temps jusqu'à ce que le chien soit apte à protéger efficacement le troupeau. Comme les autres animaux, les chiens ne sont pas naturellement performants, leurs comportements sont variables et certains chiens peuvent être meilleurs que d'autres.

Le rôle de l'éleveur
Elever des chiots demande travail et attention. Cela commence par le choix de reproducteurs reconnus pour l'efficacité de leur travail. Cela passe aussi par des conditions de naissance au troupeau, un tri et un élevage dans de bonnes conditions. D'un point de vue sanitaire, il est souhaitable de vermifuger la mère avant la saillie et les chiots dès l'age de dix jours. Enfin, l'alimentation de la mère pendant la lactation et des chiots pendant leur croissance doit être de qualité. Ce travail d'éleveur nécessite du temps et représente un coût. Il est donc justifié de payer l'éleveur pour se procurer un chiot à condition de rester dans des proportions raisonnables (à titre indicatif, dans les Pyrénées, un chiot se négocie à 320 euros).

Comment se comporte un chien de protection ?

Comme tous les chiens, le chien de protection répond à des spécificités comportementales liées à son espèce. Les notions de territoire, d'alimentation et de reproduction sont à gérer par l'homme. Afin de donner au chien la notion de hiérarchie entre lui et l'homme, une technique consiste à le prendre par la peau du cou dès le plus jeune âge. Cette technique permet de montrer au chien qui est le maître et de lui exprimer contentement comme désapprobation. C'est tout naturellement, qu'après la phase de socialisation au troupeau, l'homme doit cadrer le chien avec quelques ordres d'obéissance de base tels que l'acceptation du collier et de la laisse, le rappel et le retour au troupeau en cas d'éloignement.

La socialisation du chien avec le troupeau

Sevré à environ huit semaines, un chiot doit être immédiatement placé en bâtiment avec des animaux adaptés (comme les agnelles ou chevrettes).

A cet âge, le chiot porte son attachement aux seuls éléments qui composent son entourage. Il convient pendant cette période d'au moins deux mois d'éviter trop de contacts avec les humains (ceux-ci peuvent se résumer à la distribution de la nourriture et à des prises par la peau du cou). Ainsi le chiot et le bétail apprennent à se reconnaître mutuellement, ce qui permet au chiot de développer des comportements et des déplacements liés à la vie des animaux.

Lorsque le chiot commence à sortir avec le troupeau, le maître doit rester attentif au comportement du chiot et veiller à ce qu'il en reste le plus proche possible. A ces occasions, le chien apprend à vivre au rythme du troupeau, à reconnaître un environnement différent (types de clôtures, présences étrangères…).

Mise en place du chiot dans le troupeau

Il est bien sûr difficile d'envisager toutes les facéties que peut être amené à faire un chiot. Aussi pour empêcher qu'il développe de mauvais comportements, le berger doit mettre le maximum de chances de son côté. Pour cela, le mieux est encore d'éviter de mettre le chiot face à des situations tentantes qui pourraient lui fournir ce type d'opportunités.

Ainsi, il est important de prévoir une case refuge au chiot dans le parc des animaux avec lesquels il vit. Cette case lui permettra de se nourrir et de s'abreuver dans le calme. Il peut-être judicieux de donner au chiot des objets à ronger ou pour jouer. Il est aussi indispensable de placer le chiot dans un parc hermétique duquel il ne peut s'éloigner des animaux. Enfin, le chiot doit être mis en place dans un troupeau adapté (exemple : pas d'agneau qui risque d'être une source de jeu pour le chiot ou de douleur s'il est protégé par sa mère).

Souvenons nous que corriger les mauvais comportements d'un chien est toujours laborieux et difficile et qu'en la matière il vaut mieux prévenir que guérir.

Le chien est un moyen vivant de protection qui s'intègre bien dans l'univers pastoral. Il est un lien entre l'homme et la nature. Les effets de la domestication des canidés ne doivent pas nous faire oublier que le chien est un animal à prendre au sérieux et dont il faut s'occuper avec une attention toute particulière du fait du contexte dans lequel il travaille.

Une sélection pour une meilleure cohabitation

La cohabitation dans les espaces pastoraux ne va pas de soi. Il est difficile de demander à un chien à la fois de protéger le troupeau et de ne pas être une agression pour les promeneurs. Aussi, il est nécessaire que chacun y mette de la bonne volonté. Aux promeneurs d'apprendre à respecter les troupeaux et la présence des chiens ; aux utilisateurs de mettre en place des chiens fiables qui n'agressent ni les randonneurs, ni la faune sauvage.

Malgré la sélection empirique et drastique qui nous a permis de favoriser les qualités naturelles des chiens, tous ne développent pas forcément les comportements adéquats. Dans ce cas, il est inutile de s'acharner sur des chiens dont les qualités ne facilitent pas la mise en place au sein du troupeau et/ou causent des difficultés aux randonneurs.

Pour cela une sélection doit être faite au sein même des chiens de protection et tous ne doivent pas systématiquement être choisi par les éleveurs. C'est pour résoudre ces difficultés que le Ministère l'Agriculture en lien avec l'Institut de l'élevage, la Fédération nationale ovine et la Société centrale canine a lancé un programme national de recensement et de sélection des chiens de protection. Ce dernier a pour objet de définir des critères de sélection des chiens et de proposer une méthode de mise en place des chiens au sein du troupeau qui tienne compte du fonctionnement autonome du chien de protection et des difficultés des éleveurs.

POUR DAVANTAGE D'INFORMATIONS, CONTACTEZ:

Association pour la cohabitation pastorale (ACP)
Maison des associations – 09220 Vicdessos – Tél. 05 61 05 83 73
Institut de l'élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12
Réunion des amateurs des chiens des Pyrénées (RACP)
C/ M. Alain Pecoult – La Bourguigne
3917 route de Pertuis – 84460 Cheval blanc
Tel : 05 62 97 10 78
Société centrale canine
155 avenue Jean Jaurès – 93535 Aubervilliers Cedex
Autres documentations
Brochure « La protection des troupeaux » - ACP
Le Film DVD « Le Patou, chien de protection » - ACP
Synthése des rencontres nationales « Chiens de protection » - ADET (05 61 97 48 44)

Crédits photos : JL. Borelli, Y.Philippe, ACP et A. Mertens - Graphic: Pandion